

de 23/12/06

## On s'invective sur la directive "Oiseaux"

L'environnement fait débat, on a pu s'en rendre compte avant-hier soir, à propos de la délibération sur l'extension de la "zone de protection spéciale" de la Crau. Cette mesure, pour laquelle la commune doit donner son avis, entre dans le cadre des directives Oiseaux et Habitat du programme Natura 2000 de la Commission européenne. L'Europe, devant le retard pris par la France dans le dossier, a sommé la Direction régionale de l'environnement (Diren) de prévoir l'extension à 40 000 hectares de la ZPS de la Crau. Stupeur à Saint-Martin-de-Crau et à la communauté d'agglomération: la ZPS empêcherait le développement des villages de Raphèle et Moulès et de la zone économique de Saint-Martin. Le conseil municipal a voté contre cette extension, l'opposition s'abstenant et Catherine Levraud (Verts), adjointe déléguée à l'environnement, ne prenant pas part au vote. Le maire Hervé Schiavetti a rappelé que la municipalité s'opposait "non sur le principe ou son importance stratégique" mais "à la fois sur l'absence totale de concertation" des services de l'État et sur "le choix du tracé". Pour sa part, David Grzyb a avancé que, pour le groupe Arles plurielle, "il ne s'agit en aucun cas de la remise en cause du fondement et de l'intérêt de Natura 2000". Jean Vernet, s'il ne re-

met pas en cause le principe, a estimé ce dossier "mal foutu, mal traité, à tous les niveaux" et qu'il aurait fallu "une meilleure concertation".

### "Manipulation"

Bien entendu, Jean-Marie Scifo (CPNT) et Catherine Levraud (Verts) se sont encore une fois opposés. Le premier pour dire que "ça fait plusieurs années que nous vous alertons sur les dangers de Natura 2000", que "l'inventaire a été fait à l'emporte-pièce", qu'il était heureux de voir que "MM. Vulpian père et fils ont compris les dangers pervers de cette décision". Si, pour Catherine Levraud, la France a perdu du temps et risque de fortes amendes, c'est à cause "de la récupération politique de gens comme vous". Elle devait, à l'adresse du CPNT, parler de "manipulation et d'intimidation" qui ont empêché les représentants de l'État de venir expliquer la démarche Natura 2000. La candidate déclarée aux municipales de 2008 a martelé: "nous sommes une ville d'excellence environnementale; que nous ayons le même discours que la communauté d'agglomération et Saint-Martin est insuffisant". Le maire a quand même demandé une ZPS "la plus large possible" qui permette en même temps "un développement équilibré du territoire". **C.GZ.**